



# DECLARATIONS CGT AU CSE EXTRA du 30 MAI 2023

Issoire, le 30 mai 2023

La direction a convoqué les organisations syndicales en réunion de CSE extraordinaire avec pour ordre du jour :

- **information et consultation sur le rapport médical 2022**
- **information et consultation sur le bilan social 2022**
- **information et consultation sur le rapport égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 2022 (reporté au prochain CSE de juin)**
- **information et consultation sur le rapport annuel CSSCT 2022**

## Rapport annuel CSSCT 2022

La politique sécurité de nos dirigeants n'est clairement pas à la hauteur, malgré toutes les belles communications, la réalité est toute autre : Les **conditions de travail** matérielles et managériales pour l'ensemble des salarié.e.s de l'entreprise sont en constante **détérioration** : pour preuve **l'explosion des accidents du travail au nombre de 44** sur toute l'année 2022 et 117 premiers soins déclarés.

La situation des **travailleurs.es précaires** en matière de sécurité est elle aussi très préoccupante avec **18 accidents déclarés**.

La direction devra absolument revoir la copie car l'année 2023 démarre très mal avec déjà 14 accidents déclarés en 2022.

**NOTRE ORGANISATION SYNDICALE DONNE UN AVIS NEGATIF SUR CE RAPPORT ESS 2022.**

## Bilan social 2022

Depuis plusieurs années, la direction purge les effectifs au maximum jusqu'à **épuisements physique et psychologique** des femmes et des hommes de l'entreprise.

Sur l'année 2022, **le nombre d'embauches en CDI ne sont pas à la hauteur des volumes futurs annoncés** par nos dirigeant.es.

Nous vous alertons quant au **nombre de départs « non naturel »** de 57 personnes, avec un nombre de **démissions et ruptures conventionnelles** : très alarmant dans une entreprise qui prône la « qualité de vie au travail ». Pour la

CGT, le nombre de **licenciements de 14 salarié.e.s** est inacceptable, comme le nombre d'inaptitudes définitives déclarées par le médecin au nombre de 6 au total.

Notre entreprise est de moins en moins attractive et nos dirigeants qui ont fortement profité du COVID et des aides de l'Etat, ne font rien de concret pour inverser la tendance, il n'y a rien de social dans ce bilan.

**NOTRE ORGANISATION SYNDICALE REND UN AVIS NEGATIF SUR CE BILAN SOCIAL 2022.**

### ***Rapport médical 2022***

Le contenu du rapport médical 2022 démontre que de plus en plus de salarié.es sont **licencié.es pour inaptitude** sans que le nécessaire soit fait pour leur réintégration : intolérable dans une entreprise comme la nôtre qui prêche dans le même temps le « prenez soin les uns des autres », peut-être qu'il y a une frontière de la barrière de sortie de l'usine.

Même traitement dégradant pour les **salarié.es malades** avec parfois des pathologies longues, qui pourraient travailler sur des postes avec moins de contraintes ou avec un aménagement de poste afin de les réintégrer.

Ajouté à cela, la **forte hausse des RPS en 2022** dans une entreprise qui prône la bienveillance : c'est incohérent et inacceptable. Le **manque de communication de la direction sur l'existence de « permanence RPS »** pour aider les salarié.e.s de l'entreprise est incompréhensible, auraient-ils peur d'affronter des réalités bien souvent étouffées par notre encadrement.

Nous notons également une augmentation des maladies professionnelles en 2022 (6 au total dont 3 pour amiante) ce qui prouve qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour que la santé soit la priorité.

Nous passerons sur **la dite « QVT » qui devient une vraie poubelle à idées inclassables** et qui n'as pas vocation à traiter de potentiels problèmes de santé ou pire des conditions de travail des salarié.e.s de l'entreprise.

**LA CGT EMET UN AVIS DEFAVORABLE SUR CE RAPPORT MEDICAL 2022**